



Mise a pied conservatoire

Par Swan421592

Bonjour, je ne sais pas si quelqu'un pourra me conseiller mais je vous remercie quand meme par avance.

Je vous explique. Le lundi 17 juillet j'ai été mis en harde a vue pour accusations de vol a mon travail. Accusations qui se sont avéré être nul et qui ont été classer sans suite. Le 18 juillet j'ai été mis a pied conservatoire par mon patron avec un rendez-vous le 8 août pour m'expliquer mes tort et me laisser m'expliquer.

Je suis aller a l'entretien le 8 août ou on m'accusai de chose différentes que la plainte de base, chose fausse évidemment. Lors de cette entretien mon patron me dit qu'il va prendre une décision vendredi soit le 11 août et que je recevrai un courrier notifiant de cette décision. Sachant que j'habite a 6km de mon travail.

Je laisse passer le vendredi ainsi que le week end, et toujours rien... j'appelle le lundi donc le 14, on me dit que la lettre a bien été envoyer mais qu'avec le 15 août elle arrivera sûrement mercredi. Jattend, et le jeudi je reçois un appel de mon travail, m'informant qu'il y a un soucis avec le lettre et qu'elle a pris du retard. Je laisse passer la fin de semaine toujours rien.

Je rappel hier donc le 21 août, et la secrétaire me dit que le directeur est pas la et qu'elle est au courant de rien. Elle va transmettre au RH qui me rapellera. Je laisse passer la journée et toujours rien. Je rappel donc aujourd'hui le 22 août. Et la encore on ne veux me passer personne ni rien me dire. La secrétaire me dit que la lettre peut arriver jusqu'au 7 septembre, et que c'est ma faute de toute façon cette situation.

J'ai 3 enfants, je n'est pas 3u de salaire depuis debut juillet. Le salaire de ma femme seule ne suffit pas les dettes s'accumulent. Je ne peux meme pas chercher ailleurs car je ne sais pas si je suis licencier ou pas. Je me doute que oui mais personne ne me le confirme.

Quel recours ai je? On til le droit de me laisser dans l'ignorance comme sa aussi longtemps? J'aimerais juste savoir se qu'il en est pour pouvoir cherche4 du boulot et ne pas mettre ma famille en difficulté encore plus longtemps...

Merci a ceux qui pourrons m'aiguiller.

Par Violet

Bonjour Swan421592,

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.daylitis.fr/blog/mon-employeur-tarde-a-me-verser-mon-salaire/>

Cordialement.

Par Swan421592

Merci je vais regarder